

MISSION LOCALE LANDAISE

***RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2002***



Perspectives 2003...

ÉDITORIAL

Ce rapport d'activité est un document d'importance qui doit permettre à chacun de mieux connaître les jeunes et d'entendre leur parole, de mesurer l'étendue de notre action et de soutenir les réflexions à engager pour le court et moyen terme.

Conformément aux orientations fixées pour 2002, la Mission Locale Landaise s'est impliquée dans la mise en œuvre des politiques publiques – le programme TRACE, le PAP ND, le dispositif de formation du Conseil Régional d'Aquitaine, le Centre Ressources de la Nouvelle Chance – avec la volonté d'apporter sa participation au développement local par notamment la médiation majeure de la territorialisation.

Cette inscription constitue une étape fondamentale dans la visibilité de son intervention.

Forte de 12 années d'expérience et par cette mission de service public conduite avec efficacité, elle est désormais reconnue pour la qualité de ses méthodes d'accompagnement, pour sa capacité à analyser les besoins du public et à mobiliser le partenariat au service de la construction des itinéraires d'insertion.

Si l'année 2002 est l'année de la valorisation de la démarche et des résultats, elle est aussi celle de la baisse de l'activité économique et de la remontée du chômage des jeunes.

Principales victimes de cette conjoncture, les moins de 25 ans voient leur taux de chômage progresser, dans les Landes cette hausse est de 12,3% sur l'année.

Cette statistique ne reflète que partiellement une réalité plus grave.

4 441 jeunes sont accueillis en 2002, soit deux fois plus que le nombre des inscrits à l'ANPE dans cette tranche d'âge.

Outre un mouvement de progression constante du nombre des accueils et des contacts de suivi, la nature même des trajectoires et des demandes à caractère social traduisent une insécurité professionnelle et sociale toujours plus marquée.

Cette évolution constatée au plan départemental se trouve confirmée par les tendances nationales.

Nous retrouvons dans nos observations les effets de cette précarité qui amène les jeunes à affronter des situations mouvantes les exposant à des ruptures de parcours.

Celles-ci sont sans doute moins le signe d'une immaturité que l'expression des changements qui affectent toute la société.

Car l'expression de la volonté d'être considérés comme responsables, adultes et autonomes est bien présente.

Ils revendiquent avec intensité la chance de s'accomplir, de faire leur preuve.

En contribuant au processus de construction de leur autonomie, la collectivité ne se contente pas de rétablir une justice sociale, elle participe à fonder la société de demain.

La Mission Locale Landaise poursuivra son engagement en faveur de cette ambition décisive.

Jean-Claude Sescousse
Président Délégué

SOMMAIRE

ÉDITORIAL	p. 1
1982–2002, le réseau des Missions Locales et PAIO propose 20 ans d'actions au service des jeunes et des territoires La Mission Locale Landaise à la croisée des énergies locales, à proximité de chaque jeune	
LA VOLONTÉ DE TRAVAILLER ENSEMBLE SUR LE TERRITOIRE	p. 3
Objectifs et résultats :	
TRACE 2002, un programme renforcé et élargi	
La co-traitance du PAP ND	
La Mission Locale Landaise, Structure Pilote et observatoire départemental de l'insertion des jeunes	
Le Centre Ressources de la Nouvelle Chance	
L'implantation territoriale	
UNE INTERVENTION GLOBALE AU SERVICE DES JEUNES	p. 6
Hausse de l'accueil et hausse des contacts	
Les accompagnements mobilisés	
Les parcours	
LES JEUNES ACCUEILLIS	p. 8
Leurs caractéristiques et leurs demandes	
Leurs itinéraires	
PERSPECTIVES 2003	p. 11
DISPOSITIFS ET PROGRAMMES	p. 12

1982–2002, le réseau des Missions Locales et PAIO propose 20 ans d'actions au service des jeunes et des territoires

Le réseau en quelques actes fondateurs :

1982 : Création des Missions Locales et PAIO

1983 : Installation de la Délégation

Interministérielle à l'Insertion des Jeunes (DIJ)

1989 : Création du Conseil National des Missions Locales

1989 : CFI

1990 : Adoption de la Charte des Missions Locales

1991 : Note technique sur l'organisation et le fonctionnement des Missions Locales (DIJ)

1991 : Mise en place des Carrefours Jeunes

1992 : PAQUE

1993 : Décret relatif aux fonds d'aide aux jeunes à l'insertion des jeunes en difficulté

1993 : Loi quinquennale n°93-1313 du 20 décembre 1993 relative au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle

1998 : TRACE

2000 : Signature du protocole 2000 des Missions Locales

2001 : Convention Collective Nationale des Missions Locales et PAIO

La Charte des Missions Locales

Une volonté de travailler ensemble sur un territoire

Une intervention globale au service des jeunes

Un espace d'initiative et d'innovation

Une démarche pour construire des politiques locales d'insertion et de développement

La Mission Locale Landaise

à la croisée des énergies locales, à proximité de chaque jeune

30 points d'accueil répartis sur le département, 197 plages d'accueil mensuelles, des réunions d'information collectives, deux PIJ en libre accès quotidiennement.

17 conseillers, 2 chargées d'accueil, 2 animateurs PIJ, 2 conseillers ANPE

A l'origine de la création de la Mission Locale Landaise: la volonté du Conseil Général des Landes, partagée par l'Etat.

Présidée par le Président du Conseil Général, elle est financée par l'Etat (avec une participation du Fonds Social Européen), les collectivités territoriales (Région et Département) et les collectivités locales.

■ Le projet de territorialisation

Depuis 2000, l'objet central de la Mission Locale Landaise est le passage d'une action organisée autour de la logique d'un lieu-ressource, configuration urbaine et peu adaptée à notre territoire, à une logique de travail organisée à partir des spécificités des territoires du département.

Cela se traduit par le redéploiement des conseillers jeunes au sein des territoires

ruraux, avec l'objectif de retrouver le sens originel des missions locales, c'est-à-dire de :

Renforcer une politique d'accueil de proximité

Remobiliser le partenariat autour des difficultés périphériques rencontrées par les jeunes afin de se recentrer sur les questions d'emploi

Stimuler les projets locaux en venant en appui des initiatives des élus qui s'engagent sur les questions d'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

■ Les orientations 2002

La Mission Locale Landaise, un observatoire départemental de l'insertion des jeunes

TRACE 2002, un programme renforcé et élargi

La Bourse d'Accès à l'Emploi : un dispositif de sécurisation des parcours TRACE

La co-traitance du PAP ND

Le Centre Ressources de la Nouvelle Chance

La poursuite de la territorialisation

2002, le développement de la professionnalisation des équipes

LA VOLONTE DE TRAVAILLER ENSEMBLE SUR LE TERRITOIRE

Suite au vote de la loi de décentralisation répartissant les compétences entre l'Etat et les collectivités territoriales et se référant aux propositions de Bertrand SCHWARTZ, les missions locales s'implantent sur le territoire dès 1982 pour agir en faveur de l'insertion professionnelle et sociale des jeunes.

La pertinence de leur mode d'organisation et l'efficacité de leur démarche d'accompagnement global leur vaut une reconnaissance conduisant les politiques nationales et régionales à s'appuyer sur leurs compétences.

Les orientations et axes de travail 2002 fixés par les instances décisionnelles de la Mission Locale Landaise développent ce rôle de point d'appui des programmes et dispositifs destinés aux jeunes tout en affirmant l'engagement de la structure au plus près des réalités départementales.

Le ralentissement économique imprimant sa marque sur l'évolution du chômage, celui des jeunes en particulier, les programmes et dispositifs étudiés pour sécu-

riser le parcours d'insertion professionnelle, TRACE, PAP ND, PRF, Centre Ressources de la Nouvelle Chance prennent toute leur place.

En engageant les missions locales par des conventions d'objectifs, une contribution majeure leur est accordée. L'apport attendu outrepassa le rôle d'accueil, d'information et d'accompagnement pour investir des fonctions de diagnostic, d'organisation, et d'évaluation.

Qu'elle intervienne en tant que pilote du programme TRACE, de structure pilote dans le cadre du PRF, de porteur du projet du Centre Ressources de la Nouvelle Chance, de co-traitant du PAP ND, la Mission Locale Landaise exprime l'ambition qui la porte de manière permanente dans la conduite de sa mission : répondre aux difficultés et attentes des jeunes en mobilisant l'ensemble des acteurs de l'insertion, concourir à la structuration des partenariats, participer au diagnostic de territoire.

Les résultats obtenus témoignent du bien fondé de cette approche.

Objectifs et résultats

■ TRACE 2002, un programme renforcé et élargi

Assurant le pilotage du programme au plan départemental, la Mission Locale Landaise répond aux responsabilités confiées :

- ◆ La réalisation du diagnostic local concernant les jeunes en difficulté. En 2002, l'état des lieux porte sur les jeunes en rupture sociale auxquels le programme s'élargit en 2002. Il est mené en collaboration avec les structures au contact de ces publics.
- ◆ L'animation et le suivi de la mise en œuvre. A ce titre, elle organise l'accès des jeunes au dispositif, assure le suivi des actions d'accompagnement conduites par les opérateurs et conduit le développement de ce droit nouveau visant la sécurisation financière des parcours : la Bourse d'Accès à l'Emploi.
- ◆ L'implication du partenariat local. Dans l'objectif d'une mobilisation efficace et rapide des actions contribuant à la construction des parcours, la Mission Locale Landaise a fait le choix de l'échelon cantonal pour favoriser l'articulation des compétences

Objectifs	Opérateurs interne	Opérateurs externes					Total
		Mission Locale Landaise	AIREL	FJT Tarnos	Centre Alfa	INFAC	
1999	90	50	30	30	0	0	200
2000	200	35	0	15	0	0	250
2001	240	30	15	15	0	0	300
2002	342	15	15	15	15	25	427
Total	872	130	60	75	15	25	1177
Etat de réalisation au 25/01/03	779	134	62	77	15	10	1097

des acteurs de l'insertion : les comités de repérage et de suivi des jeunes en difficultés.

Le programme en chiffres :

1 097 jeunes bénéficiaires d'un accompagnement personnalisé, renforcé et continu dont l'objectif est l'accès à l'emploi durable.

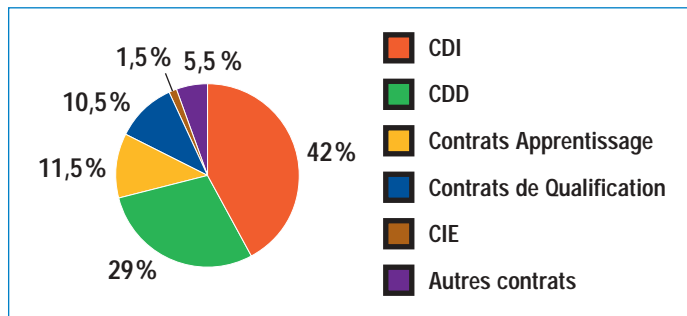
290 jeunes accèdent à l'emploi.

Les sorties pour emploi durable représentent 43% des sorties contre 35% au plan régional et 29% au plan national.

Nombre de jeunes sortis depuis le lancement du programme.

	CDI contrats	CDD	Contrat d'appren- tissage	Contrat de Qualification	CIE	Autres	Total
AIREL	32	12	0	7	0	0	51
Centre Alfa	6	4	2	1	1	1	15
INFAC	1	0	1	0	0	0	2
FJT Tarnos	4	2	0	7	0	0	13
CCAS	0	0	0	0	0	0	
Mission Locale Landaise	79	66	30	16	3	15	209
Total	122	84	33	31	4	16	290

Répartition des sorties pour emploi durable par type de contrats



200 ouvertures de droits à la Bourse d'Accès à l'Emploi (une totalité de 301 accords, renouvellements compris) pour une enveloppe distribuée à hauteur de 48,2% (71 925€).

■ La co-traitance du PAP ND

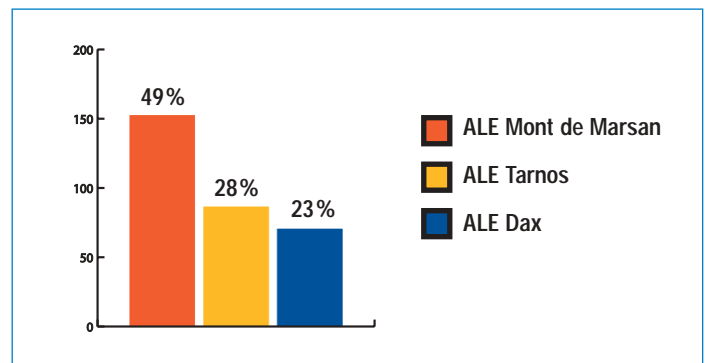
La convention de co-traitance signée le 17 décembre 2001 a nécessité plusieurs étapes pour sa mise en œuvre :

- Une définition concertée des modalités d'atteinte des objectifs
- Une définition concertée des procédures d'orientation, d'information réciproque en l'absence d'accès aux applications informatiques
- L'information des équipes Mission Locale et ANPE sur la co-traitance
- La mise en place des conditions d'accès aux applications informatiques de l'ANPE.

Le programme en chiffres :

295 jeunes accompagnés depuis le lancement du programme, soit un objectif atteint à 60,2%.

Des objectifs à atteindre par les orientations effectuées par l'ANPE (75 jeunes en 2001, 475



2002) et auxquels les Agences Locales pour l'Emploi du département contribuent de manière inégale.

■ La Mission Locale Landaise, Structure Pilote et observatoire départemental de l'insertion des jeunes

Le travail d'analyse affinée des parcours d'insertion d'une part, de la demande et des besoins des jeunes d'autre part, conçu par la Mission Locale Landaise, concourt à l'enrichissement de multiples diagnostics : diagnostic des besoins en formation pour le Conseil Régional d'Aquitaine, diagnostic de zone pour le Service Public de l'Emploi ou encore diagnostic de territoire à la demande des collectivités locales.

Outre son rôle d'observatoire et son travail spécifique sur la demande de formation, elle intervient pour l'accès aux dispositifs mis en œuvre par le Conseil Régional dans le cadre de sa politique de formation, le suivi et la régulation des parcours construits dans ce cadre.

L'accès aux dispositifs en chiffres

- 807 jeunes bénéficient d'au moins une étape de formation dans le cadre du PRF
- 47 jeunes accèdent au Chèque 2^e Chance
- 166 bilans de compétences sont prescrits

Dans le respect de la Charte qualité signée entre la Mission Locale Landaise et le Conseil Régional, une attention particulière est accordée à la prescription et aux conditions de réalisation du parcours.

■ Le Centre Ressources de la Nouvelle Chance

Malgré la déstabilisation des équilibres et l'inflexion des dynamiques partenariales induites par l'introduction du code des marchés publics, des initiatives sont engagées :

- Le développement d'un site Internet
- Des opérations en faveur de l'information et de la documentation (achat d'ouvrages et publications), d'échanges de pratiques, de journées d'études départementales.

■ L'efficacité de la Mission Locale Landaise dans la mise en œuvre des politiques d'insertion initiées par l'Etat et la Région ne s'effectue pas au détriment des réalités départementales.

L'implantation au plus près des territoires se prolonge aujourd'hui par l'ouverture d'un nouveau bureau permanent à Soustons, la création de permanences dans le canton de Labrit.

A ce jour, la Mission Locale Landaise propose au département 30 lieux d'accueil, 197 plages d'accueil mensuelles et complète son intervention par l'apport des compétences en information et documentation de ses deux Points Information Jeunesse localisés à Dax et Mont de Marsan.

Si la Mission Locale Landaise intervient en acteur opérationnel des politiques d'insertion, sa pleine efficacité incombe à son ancrage au plus près des territoires.

■ Elle participe ainsi à l'enrichissement des réflexions, des réponses et des partenariats locaux par :

- La contribution à de multiples groupes de travail
- Le développement de réponses spécifiques en faveur des parcours d'insertion
- La démarche de travail en réseau



UNE INTERVENTION GLOBALE AU SERVICE DES JEUNES

La mission est de permettre aux jeunes de dépasser les contraintes qu'ils rencontrent et de progresser dans les apprentissages de la socialisation.

Pour y parvenir, la Mission Locale Landaise s'appuie sur l'ensemble des solutions mobilisables (dispositifs, prestations, partenariat), sur des compétences d'accueil, d'information, d'accompagnement, mais également sur une organisation de l'accueil.

Aussi apporte-t-elle à chaque jeune en démarche d'insertion la double vocation professionnelle et sociale de son accueil et de son accompagnement, et développe, par les deux Points Information Jeunesse, un lieu d'information et de documentation, un espace de services en libre accès destiné à tous les jeunes.

«Enfin, la première fois que j'y suis allé (à la Mission Locale Landaise), c'était surtout parce que j'avais des difficultés à trouver du travail mais j'avais besoin d'aide pour rechercher plus facilement du travail : des aides alimentaires, des aides de financement, des choses comme ça, quoi»

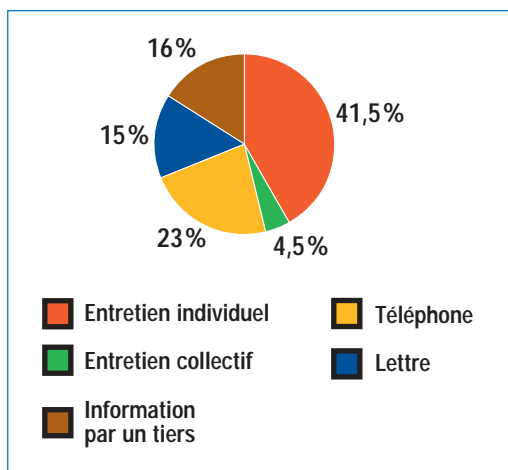
«Un soutien déjà. Elle nous aide, elle nous a écoutés déjà. Elle a écouté nos envies, nos besoins, si on avait besoin de fonds pour un permis, elle est à l'écoute. Quelqu'un à l'écoute qui nous comprend.»

4441 jeunes bénéficiaires d'un accueil social et professionnel conduit par les conseillers jeunes et environ 2500 jeunes reçus par les animateurs des deux Points Information Jeunesse.

Depuis 2001, l'accueil progresse pour se rapprocher du niveau enregistré en 1999.

La hausse de l'accueil se conjugue avec une augmentation des contacts.

Les contacts



20120 contacts pour apporter à chacun une aide dans la résolution des difficultés que pose la recherche d'une autonomie.

+ 20% par rapport à 2001 (3 342 contacts), soit une moyenne de 4,5 contacts par jeune.

Cette hausse constante des contacts traduit la mise en œuvre des accompagnements individualisés et renforcés induits par les programmes dans lesquels les parcours se trouvent inscrits, mais révèle également le besoin de lien, de repères éprouvé par ces jeunes aux parcours chaotiques.

Fait significatif, seuls 56 jeunes ont rompu le lien avec la Mission Locale.

«Trouver un emploi et me remettre dans le bon chemin. Parce que je me laissais complètement aller, j'étais... je ne savais plus ce qu'il fallait faire.»

«C'est une aide aux jeunes, voilà... Une aide aux jeunes mais pas une petite aide, c'est pas le truc qui nous... qui nous met sur la bonne voie et qu'après on nous laisse se débrouiller seul, non, ça nous aide jusqu'au bout, même si on va rester à la Mission Locale cinq ans, on restera cinq ans, et ça nous aide du début à la fin, ça nous laisse pas en milieu de chemin. Donc, c'est une aide aux jeunes.»

L'entretien de face à face constitue le mode d'accueil le plus fréquent, mais l'évolution du nombre d'informations apportées par un tiers sur la situation occupée par le jeune reflète des modalités de suivi dans lesquelles les coopérations partenariales se trouvent de plus en plus engagées.

«Y a un échange. Enfin, il m'a semblé. Y a un échange, elle a passé des coups de fil. Bon, elle m'a dit : « si on fait ça, il vaut mieux faire comme ça ». Elle a essayé de trouver des solutions en même temps que moi. C'est pas moi qui doit tout fournir et elle qui fait le tri en face. Et puis elle «remunère» ce qu'on a dit pour être sûre qu'elle a bien compris ce qu'on voulait, quoi.»

Si les discours actuels sur les secteurs en tension tendent à laisser croire que la configuration du marché de l'emploi est favorable à une insertion facilitée, la nature multidimensionnelle des demandes les dément.

«Je croyais que c'était d'abord pour trouver un appartement. Mission Locale, j'en avais entendu parler que comme ça, c'est bien dommage d'ailleurs, mais bon, je pensais que c'était une aide pour trouver un appartement, mais un boulot, on m'avait dit «non, non, non, c'est plus pour les appartements, et pas pour un métier, alors qu'en fait, on a trouvé le métier d'abord, heureusement et après l'appartement est venu de suite.»

Les services mobilisés

Ressources	2254
Coopérations partenariales	2088
Logement	314
Santé	68
Vie sociale	41

Le traitement des situations impose des liaisons avec l'ensemble des intervenants présents sur le territoire.

Les coopérations partenariales sont fortement sollicitées.

Cependant, ressources, logement... appui à caractère social en général, les actions des conseillers s'inscrivent de manière appuyée dans ces domaines-là : + 53% par rapport à 2001.

Effet principal de la Bourse d'Accès à l'Emploi, la part du soutien financier s'accroît considérablement : + 115%.

Comparativement, l'augmentation de la mise en place de services liés au logement pourrait paraître dérisoire (+ 58%), mais à la différence du poste ressources, cette inflation n'est pas à mettre en relation avec la création d'une aide nouvelle.

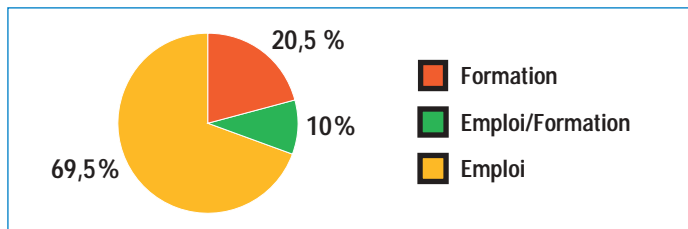
Pas de conclusion hâtive toutefois, la finalité de ces apports de nature sociale se trouvent bien dans l'accompagnement de la démarche d'insertion professionnelle.

Le Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes l'illustre en exposant une progression du nombre des demandes de l'ordre de 13,5% par rapport à 2001 et des sommes demandées de l'ordre de 24,5% ; mais une demande d'aide qui se rapporte moins à l'urgence qu'à l'accompagnement d'une construction de parcours.

«Et après la Mission Locale m'a proposé des fonds pour acheter des meubles et compagnie. Bon... ça après, je me suis débrouillée avec des meubles d'occasion, machine à laver à 300 francs, tout quoi. Bon ça, moi, je trouve que j'en ai besoin, j'en ai pas profité, mais c'est vrai que pour m'installer ça m'a vachement aidé. Ben euh, j'suis chez moi, j'suis libre. J'ai de bons rapports maintenant avec mes parents parce que justement, on est plus l'un sur l'autre. Et voilà. Je m'assume en fait. Je m'assume toute seule, c'est moi qui me lève toute seule pour aller au boulot le matin, c'est moi qui fait tout toute seule et je m'assume quoi maintenant.»

«En fait quand j'ai commencé ma formation, j'ai dû changer de voiture parce que j'avais une vieille voiture qui tenait plus la route, et donc, je suis parti en formation déjà avec un découvert, puisque je touchais 4000 francs? Il y avait le loyer, j'ai dû prendre un appart, donc au départ, j'ai eu un peu de mal et j'ai demandé une aide.»

Les étapes professionnelles engagées dans l'année



Formation	843
Contrat Emploi/Formation	394
Emploi	2809

En concordance avec les tendances observées l'année précédente, le parcours se construit de manière accentuée par le contrat de travail, qu'il soit typique ou contrat en alternance, alors que l'utilisation de la formation fléchit légèrement.

«C'est une ville qui travaille beaucoup la saison. Soit en saison vous avez réussi à trouver un emploi, le patron vous propose un CDI ou alors ben... en dehors de la saison, vous retrouvez le bec dans l'eau, soit vous faites de l'intérim, vous faites du boulot par-ci par-là, ou alors vous passez votre temps à chercher, vous attendez qu'un patron veuille bien vous remarquer.»

«Moi, je préfère faire une formation qui va m'apporter pour le futur que rester dans mes quatre murs en train de faire des lettres ou de l'intérim.»

L'analyse détaillée des étapes professionnelles n'apporte aucune information singulière sur la part des CDD par rapport à celle des CDI. Pourtant on se doit d'observer que 40% des contrats en alternance débutés en 2002 sont des contrats d'apprentissage.



LES JEUNES ACCUEILLIS

Depuis ces deux dernières années, leur nombre va croissant, cependant notre attention doit se porter sur l'augmentation régulière des premiers accueils depuis trois ans.

Proportionnellement, ils représentent en :
 2000 : 39,6% des jeunes en contact,
 2001 : 41,6%,
 2002 : 44%.

Leurs caractéristiques, une représentation plus élevée des jeunes hommes, un rajeunissement, une évolution des niveaux, participent aux évolutions observées pour la population globale.

Malgré un léger fléchissement par rapport à 2001, la représentation féminine (59,6%) et celle des niveaux V et infra V (63%) reste encore élevée.

Sexe

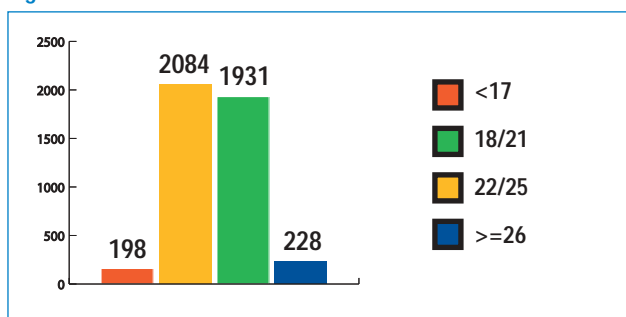
F	H
2649	1792

Niveau

I G	II G	II T	III G	III T	IV G	IV T	V G	V T	VB G	VB T	VI
9	59	1	51	197	381	825	123	1646	348	381	420

En revanche, la part des 18-21 ans affirme une progression constante : 47%.

Age



Qui sont ces 1953 jeunes représentant 44% de l'accueil effectué en 2002 ?

Avec

- 840 garçons
- 1285 jeunes appartenant à la tranche d'âge des 16-21 ans
- 1515 titulaires d'un niveau V et +

ils contribuent aux évolutions observées pour la population globale.
 52,6% d'entre eux résident dans l'arrondissement montois.

Orientés le plus souvent par leur réseau le plus proche (famille, amis), ils sont en quête d'une formation (36,3%) ou d'un emploi (31,2%) alors qu'ils se trouvent déjà en emploi (49,8%) ou en formation (formation et contrat en alternance : 22,2%).

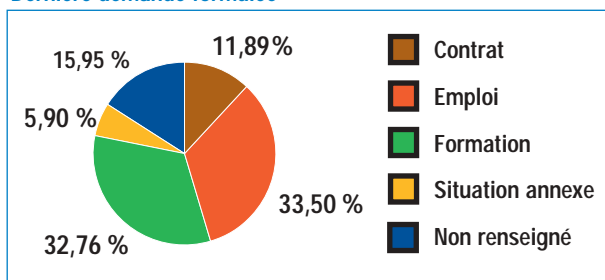
Les réponses proposées s'appuient essentiellement sur les compétences développées par les services internes ou externes ouverts dans le domaine de l'emploi (méthodologie de recherche d'emploi, mise en relation avec l'offre d'emploi, mise en relation avec des prestations ANPE...).

Dans des proportions inchangées par rapport à l'année précédente, les jeunes sont le plus souvent domiciliés dans l'arrondissement montois.

Les demandes formulées auprès de la Mission Locale Landaise traduisent une préoccupation majeure : l'insertion professionnelle.

«A mon arrivée, je voulais que la Mission Locale fasse un pont entre mes études et la vie active.»

Dernière demande formulée



Emploi/Formation	Contrat	Emploi	Formation	Situation annexe	Non Rens.
Total	528	1487	1454	262	708
%	11,89	33,50	32,76	5,90	15,95

L'emploi et la formation se partagent l'essentiel des demandes, alors que l'attractivité des contrats en alternance pourrait paraître moindre. Pourtant, 2002 est marquée par une progression notable de ces demandes qui s'élèvent à 528 alors qu'elles étaient de 291 en 2001.

Cependant, l'expression de la demande ne signifie pas pour autant un niveau de détermination ou de réalisme de l'objectif annoncé. L'objectif professionnel clair et rationnel est d'autant moins fréquent que le monde du travail et le marché de l'emploi connaissent de profondes mutations.

« On se dit qu'est-ce qu'on a ? Qu'est-ce qu'on a ? On a raté ? On parle mal ? Ah ! Oui. Quand on y arrive pas, on se dit on n'est pas bon pour ce métier, ou je sais pas. Il y a plein de questions qui passent et puis... »

Selon leurs besoins et leur adhésion, diverses réponses concrètes peuvent s'engager grâce aux programmes et dispositifs.

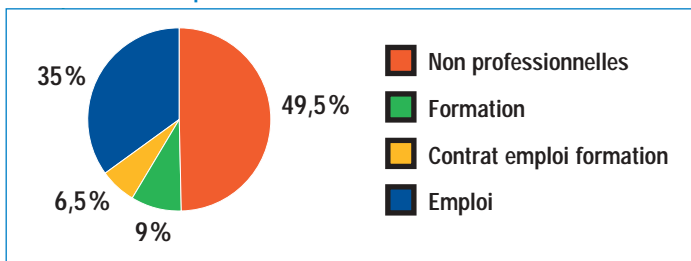
« Quand je suis entrée en stage, je ne savais pas du tout ce que j'allais faire, c'était l'inconnu. J'ai accepté parce qu'il y a une part d'investissement personnel, j'avais besoin d'être rassurée. »

Ils accèdent alors à la formation ou sont soutenus dans l'évaluation de leurs compétences : 807 d'entre eux bénéficient d'une étape de formation dans le cadre du Programme Régional de Formation, 47 signent un Chèque 2^e chance au bilan de compétences.

« Le but du bilan c'est d'apprendre à te connaître. Tu te dis que tu as d'autres métiers, tu vois que tu peux les faire. Par exemple, tu te découvres que tu peux faire des métiers manuels, tu iras jamais mais c'est ressorti dans ton bilan de compétences. Moi, j'ai vachement appris. »

Ils accèdent aux programmes d'accompagnement vers l'emploi : 453 entrent en TRACE, 264 signent un Projet d'Action Personnalisé.

Les situations occupées dans l'année



Non professionnelles	6078
Formation	1093
Contrat Emploi/formation	788
Emploi	4283

Détail des situations professionnelles selon le sexe

	Total Hommes	Total Femmes	Total
Formation	430	663	1093
* dont Cons. régional	334	519	853
Contrat emploi/forma.	358	430	788
* dont Apprentissage	228	198	426
* dont Qualification	80	100	180
* dont Emploi Solid.	35	115	150
Emploi	1749	2534	4283
* dont CDI	307	428	735
* dont CDD	471	1081	1552
* dont CDD sais/intérim	892	928	1820

Le nombre des situations professionnelles est supérieur à celui des situations non professionnelles. Cela signifie-t-il moins de précarité ?

La réponse est négative, car si les proportions parlent en ce sens, la durée des situations permet d'affirmer l'opposé.

Les situations non professionnelles, bien que moins nombreuses, sont plus longues. Par rapport à 2001, les situations professionnelles sont non seulement moins nombreuses, mais également plus courtes.

La durée des CDD explicite bien cet état de fait.

En 2001, 55% des CDD se situaient dans une durée supérieure à 3 mois.

En 2002, 77,2% des CDD se déroulent dans une durée inférieure à 3 mois.

Les allers et retours entre les temps professionnels et non professionnels sont moins fréquents.

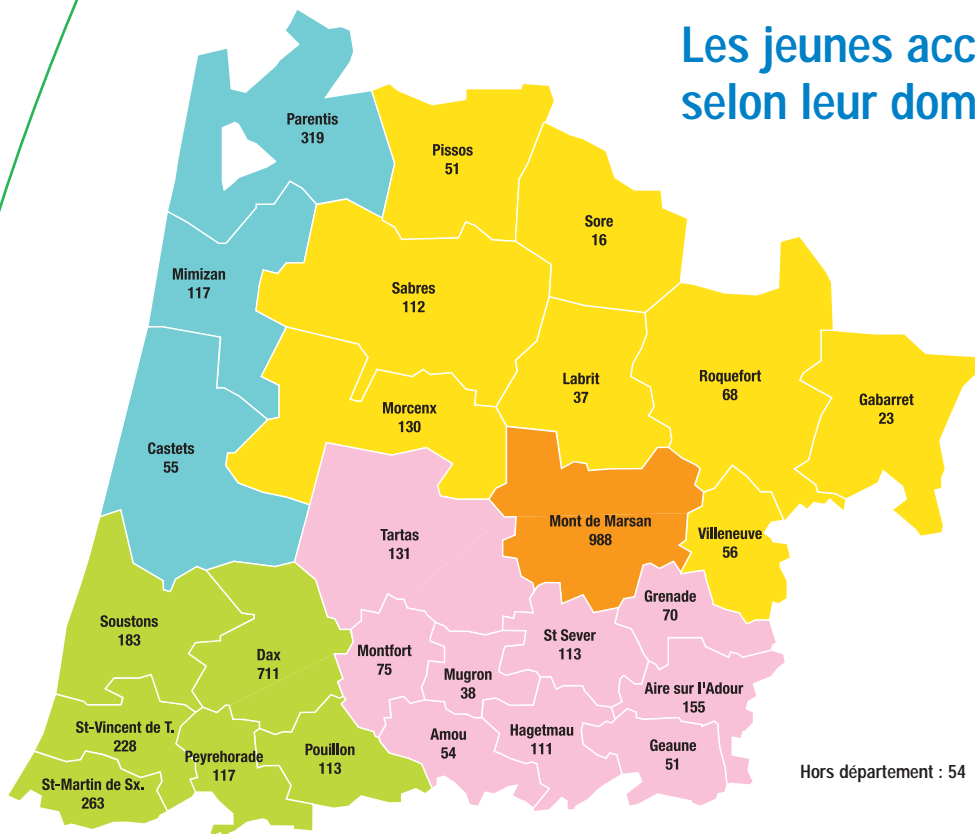
Le nombre moyen de situations occupées par jeune (2,8 contre 4 en 2001) pourrait faire supposer des itinéraires moins heurtés, mais la brièveté des contrats de travail et des périodes de formation laissent inférer les impasses dans lesquelles les jeunes se retrouvent pour cheminer vers leur autonomie.

De manière concomitante, le recours aux appuis spécifiques que représentent le Fonds d'Aide aux Jeunes, le Fonds Solidarité Logement, le Fonds d'Aide aux Impayés (d'énergie) prend une certaine prépondérance.

Le nombre de dossiers établis dans le cadre du FAJ progresse de 8% (827 dossiers établis. 412 FLAJ dont 78% pour des jeunes de l'arrondissement montois – 455 FDAJ dont 62,6% pour des jeunes de ce même arrondissement), et de 30% dans le cadre du FSL (159 dossiers établis dont 70% pour des jeunes domiciliés dans l'arrondissement montois).

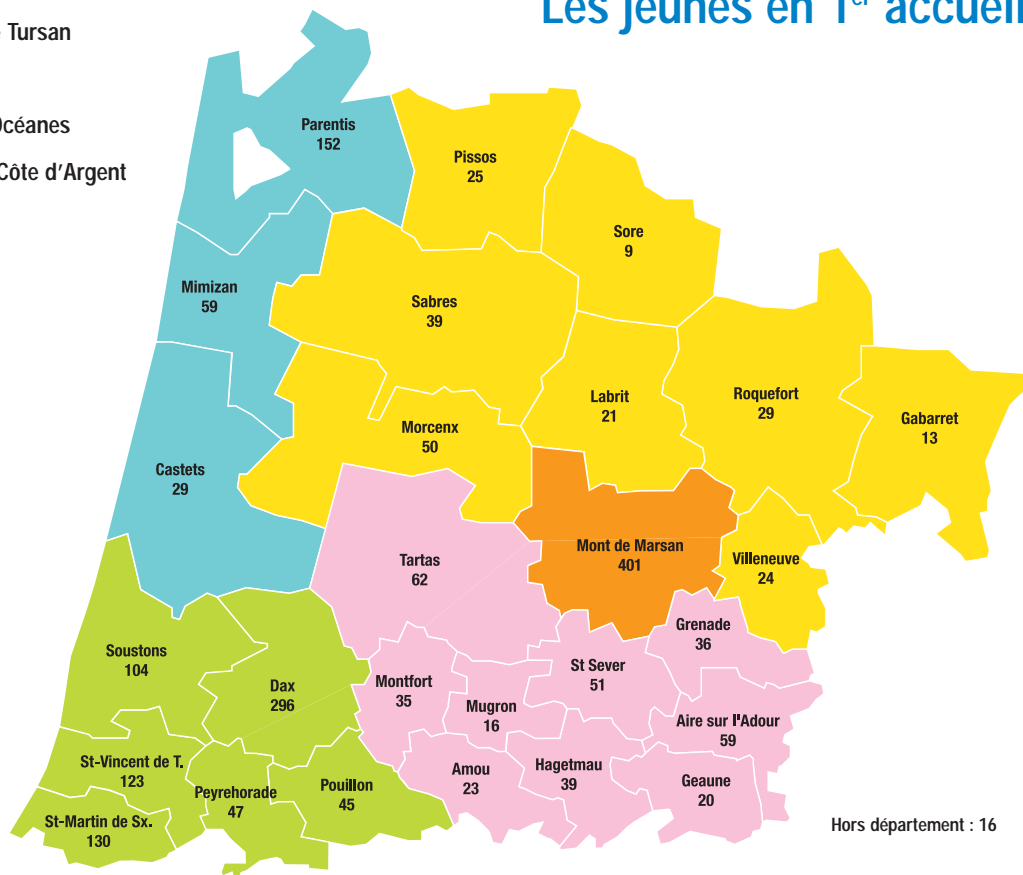
Ces données chiffrées apportent quelques indicateurs sur la nature des freins rencontrés par les jeunes, sans nous permettre toutefois de caractériser la situation telle qu'elle est vécue, mais dont le caractère bien souvent dramatique est évoqué par leur parole.

Les jeunes accueillis selon leur domicile



- Pays des Landes de Gascogne
- Pays Adour Chalosse Tursan
- Pays du Marsan
- Pays Adour Landes Océanes
- Pays Landes Nature Côte d'Argent

Les jeunes en 1^{er} accueil



Dans une période de restrictions budgétaires venant affecter bon nombre de moyens destinés à l'insertion des jeunes et bien que la décentralisation interroge le devenir du métier des Missions Locales, le processus de précarisation sociale, économique, psychologique auxquels les jeunes les plus vulnérables sont soumis conduit la Mission Locale Landaise à faire le choix d'affirmer son approche globale par :

La construction et le développement de réseaux thématiques

Le contexte de la démarche est celui de la précarisation et la complexification de la situation des jeunes, de la segmentation des dispositifs, de l'individualisation des accompagnements.

Lutter contre l'aggravation des problèmes rencontrés par les jeunes, par l'organisation du mode d'intervention et le développement de réponses pertinentes, constitue l'intention qui porte ce projet.

Sans abandonner l'échelle du territoire, la Mission Locale Landaise souhaite contribuer à l'enrichissement du processus de prise en charge globale de tous les jeunes, en s'appuyant sur la conception et / ou la mise en œuvre des réseaux thématiques :

- Droits et citoyenneté
- Insertion par l'alternance
- Lutte contre l'exclusion des jeunes en difficulté d'insertion sociale et professionnelle
- Projets et entreprises
- Santé

La poursuite de la territorialisation

L'adhésion et le soutien de la quasi totalité des communes du département en faveur de cette démarche



nous conforte dans le renforcement de notre présence sur les territoires.

La Mission Locale développera son implantation par l'ouverture de nouveaux bureaux : Labrit, Morcenx, Peyrehorade sont prioritaires.

La participation aux conseils de développement des pays

En s'engageant dans les différents groupes de travail et commissions, la Mission Locale Landaise souhaite faire prendre en compte la question de la jeunesse dans l'élaboration des chartes de développement des pays, apporter son travail d'observatoire de l'insertion des jeunes et son analyse des politiques d'insertion sociale et professionnelle.

Elle a par ailleurs l'objectif de mieux faire connaître son action.

TRACE 2003

La Mission Locale Landaise, Pilote du programme, interviendra avec l'appui du comité de pilotage départemental pour définir les modalités de mise en œuvre du programme, mobiliser ou renforcer les actions existantes afin d'accompagner efficacement vers l'emploi durable plus de 400 nouveaux bénéficiaires.

Elle confirmera l'organisation originale permettant l'implication des partenariats locaux en faveur du repérage et du suivi des jeunes, les comités de repérage et de suivi, dans l'objectif de rendre pérenne ce mode d'intervention territoriale.

Le Projet d'Action Personnalisé pour un Nouveau Départ

Dans le cadre de la mise en œuvre du PARE, l'ANPE a confié aux Missions Locales le soin d'accompagner des jeunes demandeurs d'emploi.

La Mission Locale Landaise poursuivra en 2003 son implication avec un objectif d'accompagnement fixé de manière conventionnelle par l'ANPE à 495 jeunes demandeurs d'emploi.

La mise en place d'un nouveau logiciel de gestion de l'information, Parcours 3 :

Parcours 3 : un nouveau système d'information au service des Missions Locales et PAIO.

Parcours 3 sera en mesure de suivre des programmes ou des dispositifs aussi bien locaux que régionaux ou nationaux.

Il devient un outil d'analyse et de suivi de l'activité par les financeurs et un outil de pilotage et d'action pour les Missions Locales.

Passer de Parcours 2 à Parcours 3 nécessite toutefois un important travail de préparation technique mais également de nouveaux savoir-faire à acquérir par les équipes.

DISPOSITIFS ET PROGRAMMES

● TRACE – TRajets d'ACcès à l'Emploi

Inscrit dans la loi de lutte contre les exclusions du 29 juillet 1998, TRACE offre aux jeunes de 16 à 25 ans en grande difficulté d'insertion un accompagnement renforcé d'une durée de 18 mois maximum visant l'accès à un emploi durable. 2002, le programme s'élargit aux jeunes en voie de marginalisation et les effectifs d'entrée sont doublés. Les missions locales et PAIO assurent le pilotage local.

● PAP ND – Programme d'Action Personnalisée pour un Nouveau Départ

L'ANPE, dans le cadre de la mission de service public qui est la sienne, a la charge de mettre en œuvre le PAP ND dont l'objet est de favoriser le retour à l'emploi de tous les demandeurs d'emploi. L'ANPE a souhaité s'allier au réseau des missions locales qui deviennent co-traitantes.

● La Mission Locale Landaise – Structure Pilote des Landes

Au terme de la loi quinquennale de 1993, la Région dispose d'une compétence en matière de formation professionnelle avec le transfert des dispositifs à l'attention des jeunes sans qualification. Dans ce cadre, elle réaffirme la fonction principale des structures pilotes qui est de construire et d'accompagner des parcours d'insertion des jeunes. En outre, la Structure Pilote s'engage à : développer une meilleure connais-

sance des publics jeunes et de leurs besoins, mettre en place des plans d'action locaux concertés sur les territoires avec les autres partenaires, et notamment, les services de l'Etat et de la Mission Formation Emploi du Conseil Régional, suivre la réalisation des parcours des jeunes. La Mission Locale Landaise est Structure Pilote.

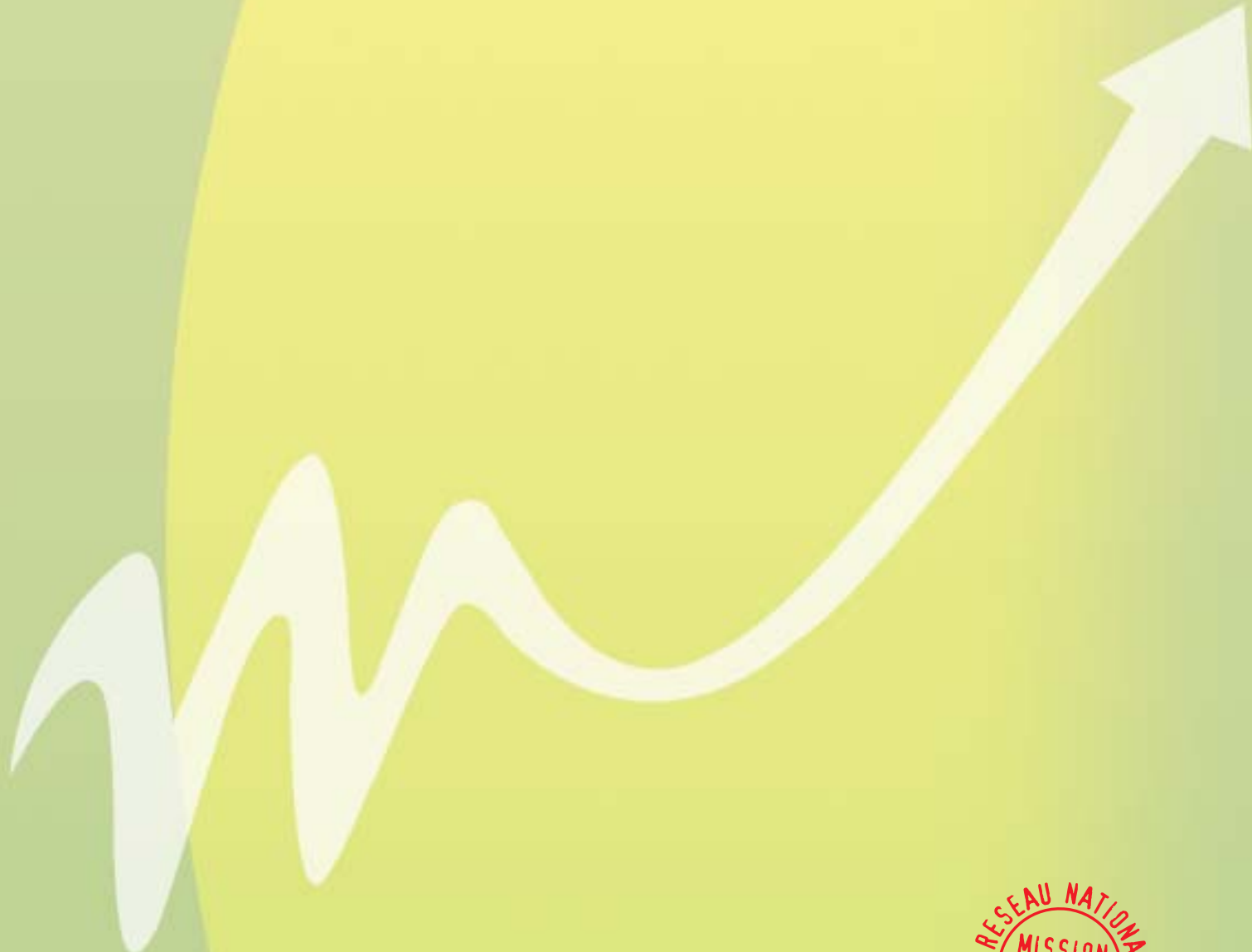
● Centre Ressources de la Nouvelle Chance

L'Etat et la Région Aquitaine ont décidé de soutenir toute initiative allant dans le sens de la constitution d'un système d'acteurs, destiné à faciliter, par les échanges d'expériences et de pratiques mais aussi par le développement de recherches actions en lien avec les territoires, la réalisation de parcours d'insertion durables pour les publics qui sont le plus éloignés de l'emploi. La Mission Locale Landaise est chargée par l'Etat et le Conseil Régional d'Aquitaine de porter l'animation du Centre de Ressources.

● FAJ - Fonds d'Aide aux Jeunes

Créés en 1989 à titre facultatif et rendus obligatoires en 1992, les Fonds d'Aide aux Jeunes (locaux ou départementaux) sont destinés aux 18 – 25 ans qui connaissent de graves difficultés d'insertion et qui ont besoin d'une aide financière. L'accès au FAJ est ouvert dès l'âge de 16 ans s'ils bénéficient du programme TRACE.

Les missions locales sont instructrices des FAJ. La Mission Locale Landaise est gestionnaire du Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes.



RESEAU NATIONAL
MISSION
LOCALE
3000 POINTS D'ACCUEIL
EN FRANCE

38 rue Victor Hugo - 40000 MONT DE MARSAN

Tél : 05 58 46 61 80 - Fax : 05 58 46 61 81

direction@mission-landaise.asso.com

www.mission-landaise.asso.fr



**Les communes adhérentes
à la Mission Locale landaise**